

**Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers »**

**Option : « Agent d'exploitation de la voirie publique »**

Dans le souci permanent d'assurer la sécurité des usagers et/ou des agents, l'agent d'exploitation de la voirie publique exécute divers travaux d'implantation, d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

**Activités principales :**

➤ **Entretien et réparation de la voirie publique**

- Rendre praticable la voirie selon les saisons (salage, déneigement,...)
- Détecter les dysfonctionnements et les dégradations des ouvrages de la voie publique (chaussée, éclairage, signalisation)
- Détecter les interventions d'urgence
- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif
- Effectuer des travaux de chaussée, de terrassement et de déblaiement pour la bonne tenue du réseau routier
- Poser les protections et la signalisation temporaires de chantiers
- Vérifier, réparer et poser du mobilier urbain
- Souder, assembler des éléments de quincaillerie (ex : clôtures)
- Curer les fossés, nettoyer les caniveaux, déboucher les buses
- Balayer, laver et désherber les trottoirs, vider les poubelles
- Entretien des haies et des arbres pour le maintien de la sécurité de la voirie
- Faucher les bords de route et les talus

➤ **Entretien de la signalisation horizontale et verticale**

- Monter, démonter, entretenir et poser la signalisation verticale (panneaux, feux, ...)
- Concevoir et réaliser des panneaux en atelier
- Entretien la signalisation horizontale (marquages au sol)
- Effectuer la mise en œuvre de peintures, produits de marquage au sol
- Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation

➤ **Maintenance courante de l'outillage de chantier**

- Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel
- Lire et comprendre une notice d'entretien
- Détecter les dysfonctionnements du matériel
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition

### **Compétences professionnelles**

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Connaître les normes sanitaires, des règles et consignes de sécurité (hygiène et sécurité du travail)
- Avoir connaissance des ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers,...), des matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)
- Avoir connaissance du domaine public/domaine privé
- Connaître de l'outillage : bétonnière, tamis, truelle, lisseuse, fer à joint, fil à plomb, taloche, ...
- Savoir identifier le mobilier urbain : potelet, barrière, borne, garde-corps, bancs, poubelles, abri-bus,...
- Connaître les techniques d'élagage et de fauchage
- Avoir des notions de topographie
- Connaître les techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie et de réseaux, de maçonnerie et de bitumage
- Connaître le fonctionnement des outils et engins spécialisés (godet, benne, pinces,...), des règles de sécurité sur les chantiers
- Avoir connaissance des principes et normes de signalisation, techniques de pose de la signalisation
- Connaître les techniques de raccords aux systèmes de réseau, de réalisation du corps de chaussée, de décaissage ou de démolition de chaussée,...
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis
- Savoir prendre des cotes sur un chantier et faire une implantation
- Etre autonome et faire preuve de disponibilité
- Savoir travailler en équipe
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin